

Droits d'accès et enregistrement des captures

Le permis de pêche du Québec pour le saumon ou la truite et le droit d'accès sont obligatoires sur la rivière Malbaie. Le pêcheur peut se les procurer au poste d'accueil du Saumon de la Rivière Malbaie. L'enregistrement des captures de saumon est obligatoire.

La saison de pêche

Sur la rivière Malbaie, la saison de pêche au saumon débute le 15 juin pour se terminer le 31 août. Pour la pêche à l'omble de fontaine et à la truite arc-en-ciel, veuillez consulter la réglementation provinciale en vigueur.

Access permit and registration of catches

Sport fishing license of Quebec for salmon or trout as well the daily access permit are mandatory on the Malbaie river. Anglers may purchase their license and permit at our office. Salmon catches must be registered.

Fishing season

The salmon fishing season on the Malbaie river extends from June 15 to August 31. For the brook and rainbow trout fishing period, please consult Provincial rules.

Secteur non-contingenté / Unlimited Rod Area

Journalier /
Daily Access
25,00 \$ / \$25.00

◆ Forfait saisonnier familial /
Family Seasonal Package
238,05 \$ / \$238.05

Journalier 5 jours /
5-day Package
100,00 \$ / \$100.00

◆ Forfait saisonnier étudiant temps plein (12 à 24 ans) carte étudiant obligatoire /
Seasonal Package for Full-time Student (12 to 24 years old) with Mandatory Student Card
65,50 \$ / \$65.50

◆ Forfait saisonnier non-contingenté /
Unlimited Rod Area Seasonal Package
125,00 \$ / \$125.00

◆ Forfait saisonnier individuel /
Individual Seasonal Package
180,55 \$ / \$180.55

Secteur contingenté / Limited Rod Area

◆ Avec forfait saisonnier non-contingenté /
With Seasonal Package for Unlimited Rod Area
59,50 \$ / \$59.50

◆ Avec forfait étudiant temps plein (12 à 24 ans) /
With Full-time Student Package (12 to 24 years old)
17,00 \$ / \$17.00

◆ Avec forfait saisonnier individuel ou familial /
With Individual or Family Seasonal Package
30,75 \$ / \$30.75

◆ Avec carte de membre (sans forfait saisonnier) /
Cardholder (without seasonal package)
59,50 \$ / \$59.50

Non-membre / Non-member
65,25 \$ / \$65.25

◆ Carte de membre obligatoire / Mandatory Membership Card

Carte de membre / Membership Card : 10,00 \$ / \$10.00

Boule de tirage au sort (secteur contingenté) /
Random Drawing Ball (limited rod area) : 5,00 \$ ch. / \$5.00

* Les tarifs incluent les taxes / Prices included taxes.

** Tarifs et conditions sujets à changement sans préavis /
Prices and terms subject to change without prior notice.

Information et réservation Information and reservation

Le Saumon de la rivière Malbaie inc.
35, rue de la Rivière, Clermont (Québec) G4A 1K1
Téléphone : (418) 439-0672
Télécopieur : (418) 439-3299
www.saumonrivieremalbaie.com
Courriel : info@saumonrivieremalbaie.com



Canada

Ministère des Affaires
municipales et des Régions

Le C.R.C.D. de la Gaspésie
et des Îles-de-la-Madeleine

Le C.R.É.
du Bas-Saint-Laurent

Le C.R.É. de la Côte-Nord

Le C.R.É.
de la Capitale-Nationale

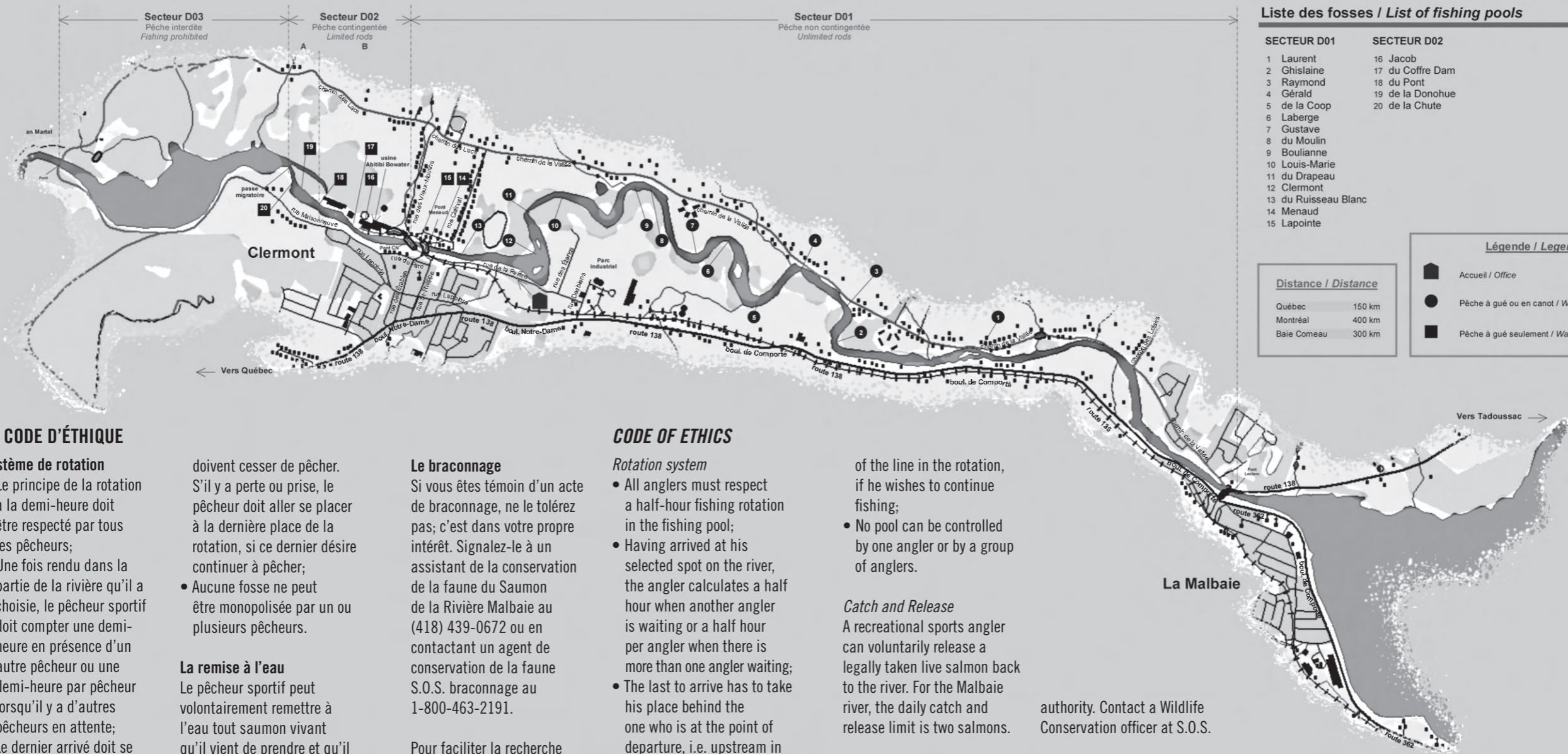
En collaboration avec


Sauumon Québec.com
1 866 972-8666

RIVIÈRE MALBAIE RIVER / CHARLEVOIX

RIVIÈRE MALBAIE RIVER - CHARLEVOIX


Sauumon Québec



Liste des fosses / List of fishing pools

SECTEUR D01	SECTEUR D02
1 Laurent	16 Jacob
2 Ghislaine	17 du Coffre Dam
3 Raymond	18 du Pont
4 Gérald	19 de la Donohue
5 de la Coop	20 de la Chute
6 Laberge	
7 Gustave	
8 du Moulin	
9 Boulianne	
10 Louis-Marie	
11 du Drapeau	
12 Clermont	
13 du Ruisseau Blanc	
14 Menaud	
15 Lapointe	

Légende / Legend

	Accueil / Office
	Pêche à gué ou en canot / Wading or canoe
	Pêche à gué seulement / Wading only

Distance / Distance

Québec	150 km
Montréal	400 km
Baie Comeau	300 km

LE CODE D'ÉTHIQUE

Système de rotation

- Le principe de la rotation à la demi-heure doit être respecté par tous les pêcheurs;
- Une fois rendu dans la partie de la rivière qu'il a choisie, le pêcheur sportif doit compter une demi-heure en présence d'un autre pêcheur ou une demi-heure par pêcheur lorsqu'il y a d'autres pêcheurs en attente;
- Le dernier arrivé doit se placer derrière celui qui est au point de départ, c'est-à-dire en amont de la fosse;
- Lorsqu'un saumon est ferré, tous les autres pêcheurs

doivent cesser de pêcher. S'il y a perte ou prise, le pêcheur doit aller se placer à la dernière place de la rotation, si ce dernier désire continuer à pêcher;

- Aucune fosse ne peut être monopolisée par un ou plusieurs pêcheurs.

La remise à l'eau

Le pêcheur sportif peut volontairement remettre à l'eau tout saumon vivant qu'il vient de prendre et qu'il est en droit de garder. Pour la rivière Malbaie, la limite quotidienne de remise à l'eau est de deux saumons.

Le braconnage

Si vous êtes témoin d'un acte de braconnage, ne le tolérez pas; c'est dans votre propre intérêt. Signalez-le à un assistant de la conservation de la faune du Saumon de la Rivière Malbaie au (418) 439-0672 ou en contactant un agent de conservation de la faune S.O.S. braconnage au 1-800-463-2191.

Pour faciliter la recherche des contrevenants, veuillez noter le plus de détails possibles (ex. : véhicule, nom, vêtements, lieu, date, témoin, etc.).

CODE OF ETHICS

Rotation system

- All anglers must respect a half-hour fishing rotation in the fishing pool;
- Having arrived at his selected spot on the river, the angler calculates a half hour when another angler is waiting or a half hour per angler when there is more than one angler waiting;
- The last to arrive has to take his place behind the one who is at the point of departure, i.e. upstream in the fishing pool;
- When an angler hooks a salmon, other anglers have to stop fishing. Whether the salmon is taken or lost, the angler has to go to the end

of the line in the rotation, if he wishes to continue fishing;

- No pool can be controlled by one angler or by a group of anglers.

Catch and Release

A recreational sports angler can voluntarily release a legally taken live salmon back to the river. For the Malbaie river, the daily catch and release limit is two salmon.

Poaching

Recreational anglers are urged to collaborate with Wildlife Conservation officers. Please report any poaching activity to a representative in

authority. Contact a Wildlife Conservation officer at S.O.S. Poaching: 1-800-463-2191. To identify poachers more readily, please note as many details as possible (i.e., type of car, name, clothing, site, date, witness, etc.).

Rivière Malbaie
Charlevoix

